

ROBINET SIMPLE MURAL PRESTO 504S ANTI BLOCAGE EAU CHAUDE

Réf. 63120



Azur Concept Blanchisserie vous propose ce ROBINET SIMPLE PRESTO 504S. Le robinet mural permet l'oulement d'eau par simple pression sur le bouton-poussoir. L'eau s'arre automatiquement apr une temporisation rl en usine. Avec syste S, il faut relther le bouton poussoir pour que l'eau coule.

ROBINET SIMPLE MURAL PRESTO 504S ANTI BLOCAGE EAU CHAUDE

Réf. 63120

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ROBINET SIMPLE MURAL PRESTO 504 ANTI BLOCAGE EAU CHAUDE 63120
- Caractéristiques :
- Fonctionnement :
- Ce robinet mural PRESTO 504 S (eau chaude) permet de déclencher l'écoulement d'eau par simple pression sur le bouton-poussoir et s'arrête automatiquement grâce à une temporisation fixe de 15 secondes, laquelle est complétée d'un système de sécurité « S » interdisant le blocage en écoulement continu
- Durée d'écoulement :
- 15 secondes \pm 5 secondes
- Système Sâ anti-blocage :
- Il faut relâcher le bouton poussoir pour que l'eau coule
- Débit :
- Réglage 4 positions permettant de verrouiller et d'obtenir un débit régulier
- Dispositif anti-coup du bélier : fermeture du robinet par diminution progressive du débit
- Matière et couleur de finition :
- Corps et composants en laiton avec traitement nickel-chrome
- Composants du mécanisme réalisés en technopolymère polyacétal (POM) assurant la résistance à la corrosion et à l'entartrage
- Etanchéité réalisée par élastomères Nitrile/EPDM
- Normes / Agréments :
- Laiton corps et composants conforme à NF EN1982/CC754S, NF EN 12164 / CW614N, NF EN 12165 / CW617N
- Traitement de surface Nickel-Chrome selon NF EN12540
- Résistance au brouillard salin neutre (NSS) : 200 h selon NF ISO 9227
- Attestation de Conformité Sanitaire ACS
- Pression d'utilisation recommandée :
- 1 à 5 bar
- Alimentation hydraulique :
- Mâle G 1/2" (15x21) en eau chaude
- Repère :
- Rouge indiquant le robinet alimenté en eau chaude
- Résistance thermique :
- Ce robinet résiste à une température de 75°C dans le cadre de chocs thermiques pour éradiquer la légionelle comme le préconise l'arrêté
- E.C.S. du 30 novembre 2005 relatif aux installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments
- d'habitation, des locaux de travail ou des locaux recevant du public
- Sécurité :
- Tête interchangeable et bouton non tournant évitant tout risque d'usure prématurée
- Repère par point de couleur inusable et indémontable